



Association Départementale
pour le Développement
de la Musique et de la Danse en Mayenne

L'ADDM 53, partenaire privilégié de la politique musique et danse du Conseil général de la Mayenne et relais de l'Etat, intervient dans tous les secteurs d'expression de la musique et de la danse (enseignement, formation, pratiques amateurs, diffusion) et accompagne les acteurs locaux dans toute initiative favorisant le développement culturel.



Gestion, comptabilité et fiscalité d'une association :

règles et principes de base

Samedi 7 février

Centre administratif Jean Monnet à Laval

Renseignements et inscriptions

ADDM 53

Centre administratif Jean Monnet
25, rue de la Maillarderie - BP 1429
53014 Laval Cedex
Tél. : 02 43 59 96 50
Fax : 02 43 59 96 49
Contact : Anne-Sarah Chevret-Seys
anne-sarah.chevret-seys@cg53.fr

Infos
Rendez-vous

Les rendez-vous infos organisés par l'Addm 53 s'adressent aux responsables et membres bénévoles d'associations musique et danse du département (groupes musiques actuelles, ensembles instrumentaux et vocaux, compagnies,...), directeurs d'école de musique, élus en charge de la vie associative et culturelle.

Ces rendez-vous animés par des intervenants professionnels ont pour objectif de proposer des réponses concrètes aux questions que rencontrent au quotidien les associations culturelles, en matière de comptabilité comme de sécurité, d'emploi ou de responsabilité...

Ces thématiques seront abordées dans le cadre d'un exposé, illustré par des cas concrets. Une place importante sera accordée aux questions et aux problèmes rencontrés par les participants afin de permettre la discussion et les échanges d'expériences.

Calendrier (sous réserve de modifications)

Gestion, comptabilité et fiscalité des associations : règles et principes de base

Samedi 7 février 2009 - Addm 53 (Laval)

Tenir une comptabilité, est-ce une nécessité ou une obligation ? Comment enregistre-t-on les dépenses et les recettes d'une association ? Quelles sont les responsabilités des dirigeants en matière de comptabilité et de gestion ? À quelle fiscalité les associations sont-elles soumises ?

Voir programme ci-contre.

La sécurité des spectacles

Samedi 25 avril 2009 - Addm 53 (Laval)

Quelles sont les règles de sécurité à connaître lorsqu'on accueille du public dans le cadre d'un spectacle ? Spectacle en salle, spectacle sur la voie publique : quelles autorisations sont nécessaires ? Quelles sont les déclarations à effectuer ? Dans quels délais ?

L'emploi d'un salarié et la gestion des bénévoles

Samedi 10 octobre 2009 - Addm 53 (Laval)

Salarié : quelles sont les démarches indispensables à entreprendre pour l'embauche et la rémunération d'un intervenant ? Avec quel contrat de travail ? À quels organismes s'adresser ? Quid du chèque emploi associatif ? Statut salarié, statut bénévole, quelles différences ? Quelles sont les responsabilités des dirigeants associatifs vis à vis d'un salarié, d'un bénévole ?

Gestion, comptabilité et fiscalité d'une association : règles et principes de base

Programme

Comptabilité

- Quelques définitions, principes et règles : la comptabilité : obligation de droit / de fait ? Le budget, les mouvements de compte, le bilan. Le compte de résultat, la trésorerie.
- Quels outils pour la gestion et le contrôle des comptes : le livre comptable, les pièces justificatives, le plan comptable associatif, le commissaire au compte...
- Gestion et enregistrement des charges (factures, remboursement de frais...) et des produits (cotisations, subventions, dons, ventes...).

Activités économiques et fiscalité

- Le principe de non-lucrativité
- La notion de gestion de fait
- Le statut fiscal des associations (circulaire du 15/09/98)

Une place importante sera accordée aux questions des participants.

Public

Responsables et membres bénévoles d'associations musique et danse du département (groupes musiques actuelles, ensembles instrumentaux et vocaux, compagnies, ...), directeurs d'école de musique, élus, ...

Date et lieu

Samedi 7 février de 14h à 17h30 au Centre administratif Jean Monnet, 25 rue de la Maillarderie à Laval

Intervenant

Philippe Lagadec, coordinateur du Comité Départemental du Développement de l'Emploi Associatif (CODDEA 50) et responsable de l'emploi à la DDJS de la Manche. Il accompagne des bénévoles et responsables associatifs au quotidien.

Inscriptions

Par courriel - addm53@cg53.fr - ou par téléphone - 02 43 59 96 50 - **avant le vendredi 16 janvier**

Plus d'infos

Anne-Sarah Chevret-Seys / Tél. : 02 43 59 96 50 / anne-sarah.chevret-seys@cg53.fr